

# Soins pharmaceutiques à destination des patients déficients visuels : étude des besoins des pharmaciens d'officine et de leur expérience professionnelle

Théodora MERENDA<sup>1</sup>, Stéphanie PATRIS<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Service de Pharmacie Clinique, Faculté de Médecine et Pharmacie, UMONS (Mons, Belgique)

## Contexte

L'OMS estime, qu'en Belgique, 1 personne sur 1000 est aveugle et 1 personne sur 100 est malvoyante. La déficience visuelle peut générer un impact sur la capacité à utiliser et prendre les médicaments en toute sécurité (lecture des posologies, des dates de péremption, des notices, identification des médicaments, etc.) ; le pharmacien doit donc fournir un soutien approprié à ces patients. Cependant, cet aspect n'est pas pris en compte dans la formation de base et continue des pharmaciens d'officine et, actuellement, il n'existe pas encore de recommandations liées à une prise en charge adéquate de ce groupe de patients.

## But et objectifs

Dresser l'état des lieux des interventions des pharmaciens d'officine pour soutenir l'optimisation des médicaments chez les patients déficients visuels et déterminer les besoins des pharmaciens pour améliorer les soins pharmaceutiques à destination de ces patients.

↳ Élaborer des recommandations à destination des pharmaciens d'officine.

↳ Implémenter ces recommandations et évaluer leur impact.

## Méthode

Étude qualitative basée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de pharmaciens d'officine.

✓ **Échantillon** établi sur base de 2 critères :

- Représentativité par rapport aux régions Wallonne et Bruxelles-Capitale
- ↳ 5 provinces Wallonnes + Bruxelles-Capitale ciblées
- Années d'expérience

✓ **Guide d'entretien** comprenant 6 thèmes :

- 👁 La déficience visuelle
- 💬 La communication
- 🩹 Les soins pharmaceutiques
- 💻 Les technologies d'assistance
- 🎓 Les formations
- 👴 Le patient âgé polymédiqué déficient visuel

↳ Validation du guide d'entretien (contenu + durée)

✓ **Éthique** : étude approuvée par le Comité d'Éthique de la FPSE de l'UMONS (n° 220422TM)

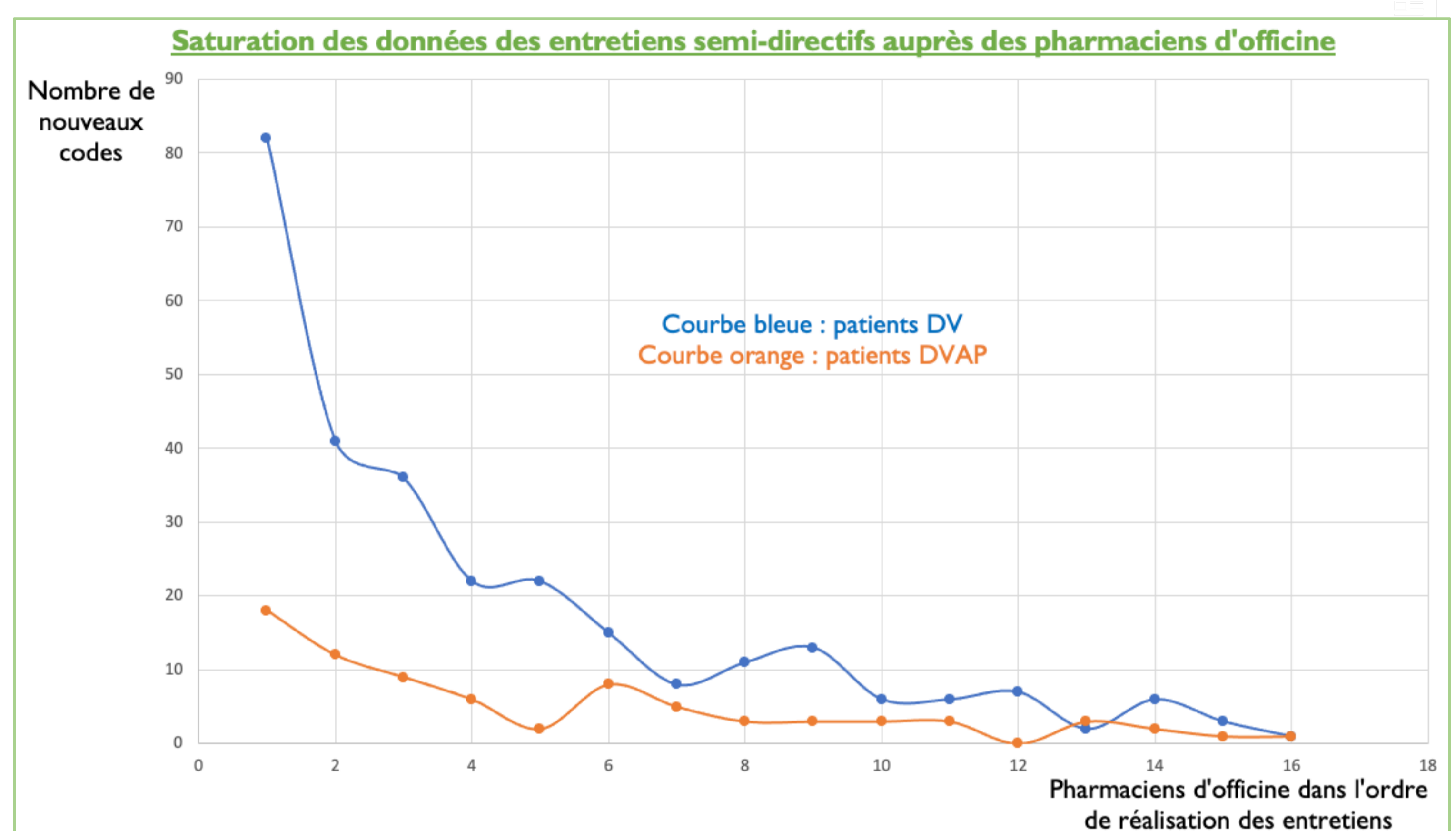
✓ **Déroulement** :

- Signature d'un formulaire de consentement éclairé par email
- Réalisation des entretiens par visioconférence sur Teams
- Retranscription verbatim des entretiens
- Codage avec le logiciel N-Vivo
- Utilisation de l'analyse thématique de Braun & Clarke

✓ **Saturation des données** : fait référence, dans ce cas, à une absence de nouvelles données. On peut donc considérer qu'on arrive à saturation des données à partir du moment où plus aucune nouvelle donnée n'apparaît dans un entretien.

## Résultats

En tout, 16 entretiens semi-directifs ont été réalisés pour atteindre la saturation des données.



Données sociodémographiques			
Nombre d'années d'expérience des pharmaciens	Moins de 5 ans	0	Total = 16 pharmaciens
	5 à 10 ans	3	
	10 à 15 ans	2	
	15 à 20 ans	3	
	Plus de 20 ans	8	
Province dans laquelle les pharmaciens exercent leur profession	Brabant Flamand	1	Total = 16 pharmaciens
	Brabant Wallon	3	
	Bruxelles-Capitale	2	
	Hainaut	4	
	Liège	2	
	Luxembourg	1	
	Namur	3	

Données chiffrées		
Durée de l'entretien (après test de terrain)	50 minutes	
Durée moyenne d'un entretien	(53 ± 12) minutes	
Durée de la retranscription	6 à 8 heures/entretien	
Nombre d'entretiens réalisés	16	
Nombre de thèmes exploités	6 thèmes + 2 questions brise-glace	
	<b>Patients DV*</b>	<b>Patients DVAP**</b>
Nombre total de codes générés	281	79
Nombre de codes parents	40	12
Nombre de nouveaux codes au dernier entretien	1	1

\* Patients Déficients Visuels  
\*\* Patients Déficients Visuels Âgés Polymédiqués

Pour les différents thèmes abordés lors des entretiens, les résultats qualitatifs suivants ont pu être extraits :

- 👁 Les pharmaciens ne connaissent pas une définition exacte de la déficience visuelle et possèdent peu de connaissances à ce sujet.
- 💬 Les pharmaciens trouvent la communication avec les patients déficients visuels assez bonne et affirment ne pas poser systématiquement la question « avez-vous une déficience visuelle ? » à tous leurs patients.
- 🩹 Les pharmaciens jugent souvent leurs compétences comme étant limitées face à la déficience visuelle. Selon eux, diverses solutions pourraient être mises en place afin d'améliorer la prise en charge de ces patients ainsi que l'accès aux officines.
- 💻 Les pharmaciens n'ont pas de connaissances concernant les technologies d'assistance et pensent qu'une formation à ce propos serait intéressante.
- 🎓 Les pharmaciens affirment qu'il n'existe pas de formations, ni de cours concernant les patients déficients visuels et qu'il serait intéressant d'en intégrer dans la formation continue et dans le cursus d'études en Sciences Pharmaceutiques.
- 👴 Les pharmaciens trouvent qu'il n'y a pas de différences majeures avec les patients âgés polymédiqués déficients visuels mais ils estiment que la gestion des médicaments est plus complexe pour eux suite à la polymédication.

## Conclusions

Les données qualitatives collectées dans cette étude nous permettent d'établir les conclusions suivantes :

- 👁 Les pharmaciens d'officine ne sont pas sensibilisés à la déficience visuelle et aucune mesure n'existe actuellement afin de palier à cette problématique.
- 💡 Toutes ces données constituent des pistes intéressantes en vue de l'élaboration de recommandations à destination des pharmaciens d'officine pour améliorer la prise en charge des patients déficients visuels.